

REPONSE DE JEAN ZUCCARELLI
CONSEILLER EXECUTIF DE CORSE – PRESIDENT DE L’ADEC

A LA QUESTION ORALE POSEE PAR JEAN BIANCUCCI
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »

Objet : L’emploi.

Monsieur le Conseiller,

En janvier 2011, lors de la présentation de la feuille de route de l’action économique pour la mandature devant votre Assemblée, j’ai eu l’occasion de rappeler, en reprenant par la même les propos du Président de l’Exécutif, que ni le monde, ni la France et pas davantage la Corse ne sont déjà sortis de la crise dont les effets seront durables.

La Collectivité Territoriale de Corse à elle seule ne peut endiguer cette situation.

Mais faut-il pour autant s’avouer vaincu ?

Non parce que je pense que notre Collectivité dispose des moyens d’en atténuer les effets et de donner à chaque citoyen un moyen d’espérer dans l’avenir et c’est bien sur cette base que le Conseil Exécutif s’est engagé en matière de développement économique.

A cela s’ajoute, et j’y reviendrai, que François HOLLANDE a fait de l’emploi et notamment celui des jeunes une priorité de son quinquennat et la Corse, bénéficiera, comme les autres régions d’ailleurs, de la panoplie des soutiens qui seront mis en œuvre en ce sens.

Toutes les mesures que j'ai pu annoncer devant vous ont été adoptées depuis par votre Assemblée et les dispositifs permettant de soutenir l'emploi ont d'ores et déjà créé leurs premiers effets.

Je profite de cette occasion pour rectifier, si vous me le permettez, ce qui a pu être rapporté et dont vous vous faites l'écho: je n'ai pas dit que j'avais créé des emplois mais que j'avais mis en œuvre avec l'ADEC des mécanismes ayant généré de l'emploi ce qui, avouez-le est une différence notable !

Car, Monsieur le Conseiller, j'ai bien conscience que ce sont les entreprises qui créent des emplois.

Depuis le début de cette mandature plusieurs actions phares ont été conduites parmi lesquelles :

⇒ Au titre de l'action économique

- Mise en œuvre du dispositif CORSEMPLOI 2
- Création du mécanisme Emplois-tremplin (associatifs, insertion et handicap)
- Rénovation du système d'intégration des hauts-diplômés dans l'économie
- Soutien à l'économie sociale et solidaire
- Renforcement du soutien aux filières
- Abondement des outils financiers pour permettre le financement et la création plus rapide d'entreprises

Aujourd'hui ces dispositifs ont permis de soutenir la création de 604 emplois exactement.

A ce chiffre s'ajoute celui des emplois créés ou maintenus au moyen de l'action des outils financiers soutenus par notre Collectivité. On dénombre aujourd'hui 977 emplois générés pour 713 entreprises aidées grâce à ces outils.

Comme vous le voyez, ces quelques résultats vont bien au-delà des 1.000 emplois que j'ai pu évoquer.

⇒ Au titre de la formation professionnelle

De nombreuses actions ont été conduites visant à fluidifier le marché du travail permettant ainsi aux demandeurs d'emploi de retrouver plus rapidement le chemin du travail et aux entreprises de trouver des salariés adaptés aux postes de travail souvent laissés vacant faute de candidats. Je citerai par exemple :

- La politique ambitieuse de l'apprentissage avec les C.F.A.

- Les actions en matière d'insertion

Mais sachez que ni moi, ni le Conseil Exécutif, pas plus que vous d'ailleurs ne sauraient se contenter de ce premier bilan et je crois qu'il faut aller plus loin.

- Dès le mois de Septembre le nouveau pack entreprise mis en œuvre par l'ADEC et les chambres consulaires permettra de mieux accompagner ceux qui souhaitent créer leur propre entreprise en les conduisant dans un parcours normé
- J'aurai l'occasion, avec le Président de l'Exécutif territorial, de signer une nouvelle convention avec l'association nationale pour le droit à l'initiative économique permettant aux personnes les plus démunies de retrouver le chemin de l'emploi par la création d'entreprise
- Des actions de filières en faveur des secteurs des services à la personne, de l'agroalimentaire, et du BTP viendront soutenir l'emploi dans des secteurs porteurs comme vous le ferez, je l'espère aujourd'hui avec le secteur aéronautique.
- Ainsi que je m'exprimerai tout à l'heure une Conférence régionale de la formation et de l'emploi se tiendra d'ici la fin de l'année pour identifier les nouveaux gisements d'emplois et pour améliorer le lien emploi-formation.

Je n'ignore pas qu'il y a urgence.

C'est la raison pour laquelle en plus des mesures régionales il faudra que la Corse bénéficie des mesures gouvernementales qui seront mise en œuvre d'ici la fin de cette année, début de l'année prochaine et j'en citerai quelques unes :

- Les contrats de génération qui permettront à des jeunes d'entrer dans une entreprise en bénéficiant du tutorat d'un sénior dans l'entreprise
- La future banque régionale de l'investissement qui permettra aux entreprises de trouver de nouvelles solutions de financement pour créer notamment de l'emploi
- La création des Commissaires régionaux à l'investissement productif qui seront notamment chargés de veiller à éviter la destruction d'emplois industriels et à mettre en œuvre des actions de soutien aux filières créatrices d'emplois ou permettant de relocaliser des emplois qualifiés.

Personne ne peut se résoudre à l'idée du chômage, et les citoyens ont eu à manifester leur mécontentement d'une lente et certaine dégradation dont nous ne

sommes pas comptables parce que je vous rappelle que la politique de l'emploi est avant tout une compétence de l'Etat.

Monsieur le Conseiller, croyez que le Conseil exécutif ne néglige aucune piste, aucun effort pour soutenir la création d'emploi et vous partagerai je crois l'idée que cet enjeu mérite que nous soyons tous unis pour mener ensemble la bataille de l'emploi.

Je vous remercie.